



Lignes directrices Bourses du CNFS – UL

Le Consortium national de formation en santé – Volet Université Laurentienne (CNFS – UL) vise à favoriser la formation de professionnels de la santé en français et la recherche en santé pour assurer un accès à des services de santé en français de qualité adaptés aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire.

En plus de soutenir l'offre de ces programmes de santé en français sur campus et à distance, le CNFS – UL souhaite appuyer directement les étudiant(e)s dans ceux-ci :

Baccalauréat :

- Sciences infirmières
- Service social

Maîtrise :

- Orthophonie
- Sciences infirmières IIP-SSP
- Service social

Le CNFS – UL offre donc 6 bourses aux étudiant.e.s, soit :

1. la bourse d'anticipation;
2. la bourse d'engagement;
3. la bourse de l'offre active;
4. le prix CNFS (concours national);
5. la bourse d'excellence en recherche;
6. la bourse d'étudiant à temps partiel.

Des conditions, exigences et dates limites s'appliquent à chacune des bourses d'études. Seuls les dossiers complets seront évalués.

Les lauréat.e.s sont sélectionné.e.s par un comité de sélection qui se réunit aux termes de chaque concours. Les bourses sont attribuées dans les semaines suivant la décision du comité. Le CNFS – UL compte sur la participation des récipiendaires des bourses à la cérémonie de reconnaissance des boursiers qui a lieu au mois de mars ainsi que leur collaboration en ce qui a trait à la diffusion des noms de ces lauréat.e.s.